



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 19/10/2021

Président : M. Jean Jacques BENGUIGUI

Présents : MM. Jean François CHERUBIN - Anthony PINTO – Arthur FLEURY

Excusé : M. Didier DAKOURY

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

CHAMPIONNATS SENIORS

Match n° 23926883 Mercenaires Alumni / RC Paris 18 D4 du 17/10/21.

Courriel de Mercenaires Alumni du 15/10/21 déclarant son 1^{er} forfait avisé.

La commission enregistre le 1^{er} forfait avisé de Mercenaires Alumni.

Match n° 23926885 US Paris XI / Ménilmontant FC 1871.2 D4. A du 17/10/21.

Demande le report de la rencontre motif : travaux au stade Maryse Hilsz toujours en cours.

La commission donne son accord et reporte la rencontre à une date ultérieure.

Match n° 23957177 US Speals / Bon Conseil AS coupe seniors du 17/10/21.

courriel de l'US Speals du dimanche 17/10/21 nous informant l'indisponibilité du stade Bobigny 2

(PJ arrêté municipal en date du 12/10/21)

rapport de l'arbitre officiel

rapport de Bon conseil nous informant l'absence de leur adversaire sur le lieu du match.

Après lecture du rapport de M. l'arbitre et du club visiteur ainsi que des échanges de courriels entre les deux clubs, il s'avère que le club US SPEALS a attendu le jour du match pour adresser, au district et au club adverse, le courrier d'indisponibilité reçu depuis le 12/10/21. L'équipe du club US SPEALS avait l'obligation d'être présente et d'établir une feuille de match.

La commission donne match perdu par forfait à US SPEALS et lui inflige une amende de 40€ (cf annexe financière). De plus, le club sera débité de l'indemnité de déplacement de 46 € due à l'arbitre officiel sans application des sanctions financières.

Bon Conseil est qualifié pour le prochain tour de la Coupe seniors 75.

Match n° 23926973 La Panamicaine 2 / Antillais Paris 19 seniors D4. B DU 17/10/21

Rapport de l'arbitre officiel nous informant l'absence de l'équipe La Panamicaine 2.

Après lecture de la feuille de match et du rapport de M. l'arbitre, la commission donne match perdu par forfait à La Panamicaine 2 (2^{ème} forfait) et lui inflige une amende de 40€ (cf annexe financière). De plus, le club sera débité de l'indemnité de déplacement de 46 € due à l'arbitre officiel et lui inflige l'amende de 50 € (cf annexe financière).

Match n° 23409220 AS Paris / La Salésienne seniors D1 du 24/10/21

Demandant de jouer la rencontre à 13h00 au lieu de 15h00, motif : soucis d'organisation.

La commission fixe l'horaire de la rencontre à 13H00 sur les équipements de l'AS PARIS.

Match n° 24091455 AF Paris 18 /EFE Sport coupe seniors du 17/10/21.

Rapport de l'arbitre officiel de la rencontre nous informant l'absence de l'équipe EFE sport.

Après lecture du rapport de M. l'arbitre, la commission donne match perdu par forfait à EFE Sport et lui inflige une amende de 40€ (cf annexe financière).

AF PARIS 18 est qualifié pour le prochain tour de la Coupe seniors 75.

CHAMPIONNAT SENIORS CDM**Match n° 23485884 Enfants de Passy / Castanheira CDM D1 du 17/10/21**

Courriel de Enfants de Passy du 18/10/21 nous informant que le match n'a pas eu lieu, motif : l'adversaire n'a pas souhaité jouer et l'arbitre officiel a décidé de ne pas jouer, motif : le terrain non tracé.

Constatant que le club recevant a été dans l'incapacité de proposer un terrain de repli répondant aux exigences des REGLES de jeu : loi 1- terrain, la commission donne match perdu (0 point) à l'équipe LES Enfants de Passy.

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININES**Match n° 23460237 Supernova / Maccabi de Paris seniors F D1 du 23/10/21.**

Courriel du Maccabi Paris Métropole déclarant son 3^{ème} forfait avisé et donc son Forfait Général.

La commission enregistre le 3^{ème} forfait avisé et le forfait général de l'équipe séniors Féminines du Maccabi Paris Métropole et lui inflige une amende de 100€ (cf annexe financière).

JEUNES**CHAMPIONNATS JEUNES****Championnat U14****Match n° 23404474 UA Chantier / Championnet U14 D2.A du 09/10/21**

Rapport de l'observateur nous informant que le match n'a pas eu lieu. Motif : les deux équipes n'avaient pas de Pass sanitaire.

Courriel de Championnet nous informant que la rencontre n'a pas eu lieu motif : Confirme qu'il n'avait pas un nombre de joueurs suffisant munis d'un Pass sanitaire pour que le match ait lieu. Les deux éducateurs se sont mis d'accord pour reporter le match à une date ultérieure.

A la lecture du rapport du membre de la CDA présent, c'est les joueurs des deux équipes qui n'étaient pas munis d'un Pass sanitaire.

La commission donne perdu par forfait aux deux équipes (0 point) conformément à la décision du Comité Exécutif de la F.F.F. en date du 20/08/2021 sans application des sanctions financières.

Match n° 23427242 Couronnes OFC.2 / La Salésienne 2, U14 D3.B du 16/10/21

Courriel de Couronnes OFC du 14/10/21 demandant le report de la rencontre motif : terrain Maryse Hilsz toujours en travaux.

La commission donne son accord et reporte la rencontre à une date ultérieure.

Championnat U14 D3 Poule C

Courriel de l'ES Parisienne déclarant forfait général de son équipe 3 U14 en championnat U14 D3.

La commission enregistre le forfait général de l'équipe 3 U14 de l'ES Parisienne et lui inflige une amende de 100€ (cf annexe financière).

Match n° 23930444 Pitray Olier 2 / Nicolaïte Chaillot 3 U14 D4. B du 23/10/21

courriel de la Nicolaïte Chaillot demandant le report de la rencontre, motif : Toute l'équipe est cas contact COVID et l'ARS préconise la mise en isolement pendant 10 jours de l'ensemble de la catégorie U14, l'ensemble des joueurs ayant participé aux différents entraînements.

*Hors présence de M. Jean François CHERUBIN, La commission décide le report de la rencontre à une date ultérieure. De plus, il est décidé également le report à une date ultérieure du match **U14 D3 Poule A opposant P.U.C. 3 / Nicolaïte Chaillot 2***

Match n° 23930255 ES 16^{ème} 4 / UA Chantier 2 - U14 D4. A du 16/10/21.

Réserve de l'ES 16^{ème} sur la feuille de match signalant l'absence de l'équipe de l'UA Chantier 2 le jour de la rencontre.

Après lecture de la feuille de match, la commission enregistre le 1^{er} forfait de l'équipe UA Chantier 2 et lui inflige une amende de 40€ (cf annexe financière).

Championnat U16**Match n° 23434390 PUC / AF Paris 18 U16.D2 du 17/10/21 ;**

demandant le report du match Motif : le club de l'AF Paris 18 n'a pas répondu à sa demande sur Footclub de jouer le match à 12h30 au lieu de 15h00. De plus le PUC a proposé à l'AF Paris 18 de jouer à 16h30 qui est restée sans réponse.

La commission décide match à jouer à une date ultérieure.

Match n° 23927375 RC Paris 18 / US Paris XI U16 D3. D du 17/10/21

Courriel de RC Paris 18 du 15/10/21 déclarant son 2^{ème} forfait avisé.

La commission enregistre le 2^{ème} forfait avisé de RC PARIS 18.

Match n° 23927376 ESC 20^{ème} / La Salésienne 2 U16 D3. D du 17/10/21

courriel de ESC 20^{ème} du 15/10/21 demandant le report de la rencontre Motif : match de coupe U20 Ligue même heure du match U16.

Après vérification du nombre de licences valides U15 et U16 de l'ESC Paris 20^{ème} en application de l'article 7.9.3 des RSG du district 75, il s'avère que le club n'est pas en mesure d'aligner une équipe d'au moins 8 joueurs au jour du match, la commission donne match perdu par forfait (-1 point) à l'ESC Paris 20^{ème} et lui inflige une amende de 40€ (cf annexe financière).

Match n° 23927284 UA Chantier 2 / Nicolaïte Chaillot 2 U16 D3 C du 17/10/21

Courriel de Nicolaïte Chaillot nous informant l'absence du club recevant UA Chantier le jour de la rencontre.

La commission donne match perdu par forfait à l'UA Chantier (1^{er} forfait) et lui inflige une amende de 40€ (cf annexe financière).

Match n° 24108901 Championnet / Couronnes OFC coupe U16 du 24/10/21.

Courriel de Couronnes OFC demandant le report de la rencontre motif : l'équipe 1 de couronnes OFC dispute un match de championnat U16 R3.

La commission donne son accord et reporte la rencontre à une date ultérieure.

Championnat U18**Match n° 23434581 : US Paris XI / Petits Angès - U18 D2.C du 17/10/21.**

Courriel de l'US Paris XI du 14/10/21, demandant le changement de terrain, cette rencontre aura lieu à 15H15 au stade de la Porte de Bagnolet.

La commission donne son accord pour le changement de stade et d'horaire pour cette rencontre. De même, elle accorde la dérogation de classement de ce terrain pour les matches JEUNES sur la saison 2021/2022.

Match n° 23965445 Entente Sportive Paris 13 / CFFP U18 D3. C du 17/10/21.

Courriel de Entente Sportive Paris 13 du 18/10/21, nous informant du dysfonctionnement de la tablette au moment de la signature de la FMI et confirme le score de 4 / 0 pour le CFFP.

La commission entérine le résultat du match score 0-4.

Match n° 24064248 MINIS AND MAXIS / PETITS ANGES coupe U18 du 24/10/21.

Courriel de MINIS AND MAXIS du 19/10/21, nous informant ne pas disposer de terrain pour les 15 jours à venir.

La commission décide l'inversion de ce match et maintien sa programmation au 24/10/21 à 13H sur les installations de PETITS ANGES.

DIVERS TOUTES CATEGORIES

Rencontres JEUNES programmées le samedi et le dimanche sur le terrain n°5 du parc des sports de Puteaux

Courriel de ES 16^{ème} demandant une dérogation de classement de ce terrain du parc des sports de Puteaux pour la saison 2021/2022.

La commission accorde la dérogation au club de ES PARIS 16ème pour l'ensemble des catégories sur la saison 2021/2022.

FEUILLES de MATCH MANQUANTES

1^{er} APPEL DE FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :

CDM D1 : PARIS 15 AC / SOLITAIRES FC du 26/09/2021 - n° match : 23485877

ANCIENS +45 ANS : BUTTES CHAUMONT / DOUZIEME CA du 10/10/2021 – n° match : 23931739

U18 D3.A : SEIZIEME ES (3) / ENFANTS DE PASSY du 02/10/2021 – n° match : 23965266

U16 D2.B : PARISIENNE ES / AS PARIS du 26/09/2021 – n° match : 23434383

U14 D2.A : PARISIENNE ES (2) / SOLITAIRES FC (2) du 09/10/2021 – n° match : 23404472

U14 D2.B : ANTILLAIS PARIS / ENFANTS DE PASSY du 09/10/2021 – n° match : 23404927

FORFAITS GENERAUX

SENIORS D3

CHANTIERS UA (PV du 28/09/2021)

SENIORS D4

PETITS ANGES ES (PV du 05/10/2021)

SENIORS FEMININES D1

MACCABI PARIS METROPOLE (PV du 19/10/2021)

U18 D3

TERNES CS (PV du 05/10/2021)

U16 D2

CHANTIERS UA (PV du 28/09/2021)

U16 D3

MINIS AND MAXI (PV du 21/09/2021)

U14 D3

ESC XVeme (PV du 05/10/2021)

ES PARISIENNE (PV du 19/10/2021)

U14 D4

ES PARIS 13 (PV du 21/09/2021)

MINI AND MAXIS (PV du 21/09/2021)

ANCIENS D2

OP 15 (12) (PV du 12/10/2021)

ANCIENS +45 ANS

LA SALESIENNE (PV du 28/09/2021)

PETITS ANGES ES (PV du 05/10/2021)

TIRAGES DES COUPES DEPARTEMENTALES

COUPE 75 SENIORS

Tour de cadrage le 28/11/21

COUPE 75 U18

1/16 de finale le 09/01/22

1/8 de finale le 20/02/22

COUPE 75 U16

1/16 de finale le 24/10/21

1/8 de finale le 28/11/21

COUPE 75 U14

tour de cadrage le 23/10/21

1/16 de finale le 27/11/21

COUPE 75 Anciens

tour de cadrage le 28/11/21

1/8 de finale 09/01/22